

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2011

Convocation : 8 novembre 2011

Affichage : 16 novembre 2011

L'an deux mille onze, le quatorze novembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tollevast, dûment convoqués le huit novembre, se sont réunis en mairie, en session ordinaire, sous la présidence d'Yves HAIRON, Maire.

Étaient présents : HAIRON Yves, GONZATO Elisabeth, FLEURY Gilbert, COTTEBRUNE Serge, BARBÉ Stéphane, COLARD Antoinette, DUPONT Olivier, FEUILLIE Claude, GALBADON Thérèse, LEPORTIER Patrick, NÉE Marcel, PASQUIER Marie-Hélène, ROINÉ Philippe, TRAVERS Régine.

Absent excusé : OLIVIER Christine

Secrétaire de séance : COLARD Antoinette

Début de la séance : 20H30

Après lecture du Procès Verbal de la réunion du 14 novembre 2011, celui-ci est adopté à l'unanimité.

URBANISME

Permis de Construire :

- HAMON Serge – 30 Les Chênaies : Construction d'une véranda.
- COLLAS-DUGENETEL Olivier et LAMOTTE Patricia – 57 Les Bertrands : Construction d'une maison.
- SCI Le Pont – ZA Les Chèvres : Construction d'un bâtiment à usage de bureaux.
- DUPONT Olivier et Sabrina – 82 Les Bertrands: Construction d'une maison.

Déclarations préalables :

- SAUVEY Thierry – 11 Les Landes : Fermeture d'un préau.
- LACOTTE Thomas – 17 Les Corbières : Pose de panneaux photovoltaïques.
- PASQUIER Michel – 48 Le Bourg : Changement de toitures de deux annexes.
- LAMOTTE Yann – 15 La Longue Chasse : Construction d'un abri de jardin.
- DUBOST Marie – 30 La Tourelle : Pose de bardage.
- LEBRUN Maurice – 19 La Longue Chasse : Construction d'une véranda.

Permis d'aménager :

- FLEURY Marie – Les Chênaies : Lotissement de huit parcelles.
- Recours Leroy Merlin : Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le dossier de « Leroy Merlin » repassera en Commission Nationale d'Aménagement Commercial en décembre. A la suite de cela, si l'avis est favorable, les travaux pourraient commencer premier semestre 2012, pour une ouverture estimée début 2013. En parallèle, les recours déposés contre le Permis de Construire suivent leur cours : le mémoire de réponse aux deux recours a été envoyé au Tribunal Administratif, qui devrait statuer prochainement.
- Les Corbières II : Le Conseil Syndical a été créé, il est composé de Mme Christine Houlette (Présidente), de Mme Godefroy Chantal (Secrétaire) et de M. Lecordier Fabien (Trésorier).

- Lotissement « Les Jardins de la Mairie » : Une extension électrique est nécessaire, et le plan proposé par ERDF consiste à passer le réseau en souterrain devant la mairie et, par conséquent, à faire des tranchées dans l'enrobé fraîchement refait lors des travaux d'aménagement du parking de la mairie. Monsieur le Maire a rencontré un agent ERDF avec qui il a revu les différentes possibilités, et un autre devis sera proposé, passant par l'Avenue Pasteur et remontant par le chemin situé en face du presbytère. Le montant de ce nouveau devis devrait être d'un montant comparable au premier devis, qui s'élevait à 25799,50 € HT.

ACHAT DE TERRAINS SUR LA ZONE ARTISANALE DES CHEVRES

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à acquérir de l'état 4491 m² de terrain sur la ZA des Chèvres afin de faire un échange avec le lotisseur contre un terrain viabilisé de 2500 m² en vue d'y installer un bâtiment commercial. Le prix étant de 9 € le mètre carré, l'assemblée décide de l'acquisition de ces parcelles pour un montant de 40419 €.

indique à l'assemblée que, contrairement à ce qui avait été avancé dans la convention de

MAGASIN DE PROXIMITÉ

L'assemblée se prononce, à l'unanimité, en faveur d'une boulangerie avec « dépannage épicerie ». Les démarches seront désormais effectuées en ce sens.

BÂTIMENTS : CHANGEMENT DES FENÊTRES DU LOGEMENT DE FONCTION

Serge COTTEBRUNE propose à l'assemblée trois devis pour le changement des fenêtres du logement de fonction.

Entreprise	Montant Hors Taxes
B-PLAST + Dom Services	15 772,09 € HT
Claude Revel	12 555,47 € HT
Lelong Joseph	14 969,18 € HT

L'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir la proposition de l'entreprise « Claude Revel » pour un montant de 12 555,47 € HT.

BÂTIMENTS : DIVERS

Rénovation de la Maison du Sonneur : Serge COTTEBRUNE effectue un compte-rendu succinct de la réunion du mercredi 9 novembre avec Jack De La Llave, Maître d'œuvre du projet. Lors de cette réunion, il a été décidé de conserver la partie en pierre, d'abattre le prolongement, et de prévoir, outre la mise aux normes aux Personnes à Mobilité Réduite : un vestiaire, une cuisine, des sanitaires, de conserver une partie extérieure couverte dans laquelle un barbecue fixe avec cheminée serait installé. L'acquisition d'une bande de 5 mètres en vue d'agrandir la cour est également envisagée. Le Maître d'œuvre proposera un Avant-Projet Sommaire en janvier et la date de non-location de cette salle a été déplacée du 3 septembre 2012 au 1^{er} septembre 2013.

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PETITE ENFANCE A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DOUVE ET DIVETTE

La compétence « Petite Enfance » comprend le Relais Assistante Maternelle, ainsi que la mise en place d'une crèche.

Considérant que ce transfert de compétence n'aurait pas d'autre impact financier pour la commune que la participation annuelle au Relais Assistante Maternelle,

Considérant que la crèche sera gérée par la Communauté de Communes, et que le budget sera composé de participations des familles, de participations des partenaires publics et privés, et qu'aucune participation supplémentaire ne sera demandée aux communes,

Considérant qu'un groupe de travail composé d'élus des différentes communes de la C.C.D.D. sera mis en place afin d'établir les modalités de fonctionnement de la future crèche,

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 1 abstention (Serge COTTEBRUNE, qui ne voit pas l'intérêt pour les enfants de Tollevast), accepte le transfert de la compétence « Petite Enfance » à la CCDD.

INFORMATIONS CCDD

- Assainissement : Les travaux d'assainissement concernant les zones des « Hauts Vents » et du « Rocher » seront effectués au premier semestre 2012. La tranche optionnelle prévue pour assainir les « Chênaies » et les « Jouannes » est en attente, le coût des autres tranches ne permettant pas, dans un premier temps, de les envisager.
- Déchetterie : Le système d'automatisation du système d'accès a été accepté et sera mis en place en 2012.

ACCUEIL DU MERCREDI : VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Dans le cadre de l'ouverture de l'Accueil de Loisirs le mercredi, l'assemblée autorise le Maire à verser la subvention de 7087,30 €, afin d'équilibrer le budget pour la période de septembre à décembre 2011.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Voie de substitution à la RN 13 : Une réunion s'est tenue ce lundi 14 novembre sur ce projet et Monsieur le Maire indique qu'il est envisagé de faire une jonction entre les « Jouannes » et le « Blanchuquet ». Une continuité est également envisagée par derrière le bâtiment des meubles « Joseph Amand ». Les travaux pourraient être envisagés dès 2014. La prochaine réunion se tiendra en mars 2012.
- Contournement Sud-Ouest de l'agglomération Cherbourgeoise : Une réunion est prévue le 30 novembre prochain avec, en prévision, un projet revu à la baisse.
- Ouverture des magasins le dimanche : Cette année, pour la première fois, les magasins de la commune seront autorisés à ouvrir deux dimanches. A l'origine, un seul dimanche était prévu contre quatre à Caen. Les maires de Cherbourg et de Caen se sont mis d'accord pour autoriser les magasins à ouvrir deux dimanches : le 11 et le 18 décembre.
- Téléthon 2012 : L'habituelle marche nocturne est reconduite pour cette année.

Fin de la séance : 23h30